



Info



Accueil Info Info Nice « Confinement partiel » dans les Alpes-Maritimes : ce qu'il faut retenir des nouvelles mesures

Lundi 22 février 2021 12:45

« Confinement partiel » dans les Alpes-Maritimes : ce qu'il faut retenir des nouvelles mesures



Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Nice

Exprimez-vous ! ²⁴³

Débat. Faut-il interdire l'écriture inclusiv dans les documents administratifs ?

L'info en continu

DIRECT. Nouvelles mesures contre...

22/02/21 - 12:08

Pourquoi le ciel est-il jaune ou...

22/02/21 - 11:55

Covid-19. Une rave party avec...

22/02/21 - 11:46

Vesoul : 600.000 euros...

22/02/21 - 11:45

Le porte-avions Charles de...

22/02/21 - 11:42

[Toute l'info en continu](#)



Des personnes masquées le long de la promenade des Anglais à Nice le 18 février 2021. © ERIC GAILLARD / REUTERS

Alors que la circulation du coronavirus est particulièrement forte dans les Alpes-Maritimes, le préfet du département a annoncé plusieurs mesures dont un confinement le week-end pour la zone urbaine littorale du département.

« **Confinement partiel** » : le mot a finalement été lâché par le préfet des **Alpes-Maritimes** Bernard Gonzalez. « L'heure n'est plus à la pédagogie mais à la responsabilité », a-t-il lancé depuis Nice alors que **la situation sanitaire s'est nettement dégradée dans le département ces derniers jours**.

« **La situation est très inquiétante et tout porte à croire que si on ne fait rien les contaminations vont progresser et accentuer la pression sur nos services de santé.** » Le taux d'incidence est de 588 dans le département, soit le triple de la moyenne nationale avec un variant britannique qui est devenu majoritaire. Conséquence : les services de santé sont saturés de patients atteints du Covid-19.

Pour faire face à cette situation, le représentant de l'État a ainsi fait plusieurs annonces après avoir concerté les élus locaux. Voici ce qu'il faut retenir de ces mesures qui seront en vigueur pour deux semaines.

Un « confinement partiel » le week-end

Les habitants d'une zone urbaine du littoral du département, « **de Menton à Théoule-sur-Mer** », devront désormais se plier à un confinement le week-end. Celui-ci entrera en vigueur du vendredi 18 h au lundi 6 h.

Lors de cette période, les possibilités de sorties seront interdites, sauf exceptions. Muni d'une attestation, il sera toujours possible d'aller faire ses courses, d'aller à un rendez-vous médical, de se promener ou de faire du sport pendant une heure dans un rayon de 5 km.

Infos les + lues

Infos les + commentées

N°1 **VIDÉO. OL : « A Lyon, je me sens comme en Algérie »,...**

N°2 **Cyclisme. Tour des Alpes-Maritimes et du Var : « La...**

N°3 **VIDÉO. OM : les violentes images des incidents à la...**

N°4 **Mondiaux de ski alpin. La Suisse Lara Gut-Behrami...**

N°5 **OGC Nice. Amine Gouri positif au Covid-19 et forfait...**

Quiz et jeux



Maire de la province, la fermeture des enseignes commerciales de plus de 400 m2 à l'exception des commerces alimentaires et des commerces de santé. Les activités de vente à emporter et de livraison sont maintenues.

Par ailleurs, pour les commerces de plus de 400 m2, la jauge la jauge d'accueil est porté de 10 à 15 m2 par visiteur. Ils sont également invités à se doter d'un « médiateur Covid » pour faire respecter les règles par les clients.

Port du masque obligatoire dans tout le département

Le masque sera désormais obligatoire dans tout le département, a annoncé le préfet. Par ailleurs la diffusion de musique amplifiée et la consommation d'alcool sur la voie publique seront interdites. Les contrôles aux frontières seront renforcés, notamment dans les aéroports.

La vaccination étendue

1 000 doses supplémentaires du vaccin Pfizer vont être livrées e urgence dans le département. « Il est ressorti unanimement que l'accélération de la campagne vaccinale est nécessaire », a justifié le préfet.

Par ailleurs, il sera désormais possible pour les personnes âgées de 50 à 64 ans de se faire vacciner grâce au vaccin AstraZeneca dont des livraisons « massives » sont attendues.

Alexis BOISSELIER. Ouest-France

Donnez votre avis



Abonnez-vous 1er mois offert

Acheter le journal du jour



Les avis des internautes

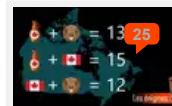
* Votre commentaire...

* Votre email

Envoyer



Quiz. 10 questions sur Mars... et ça repart !



Enigme. "Ô Canada !"



Enigme "Journée de la pizza"

Tous les quiz

RUBRIQUES SITE MAVILLE

Accueil

Info

Sport

Restaurants

Cinéma

Sorties

Jeux

Shopping

Météo

Pratique

Deal du jour

Devenez annonceur

Cookies

Données personnelles

Mentions légales

Plan du site

Contact

Modifier le consentement

SITES OUEST-FRANCE

Info Sport Restos Ciné Sorties Jeux Bons Plans Météo Pratique 

Ouest-France Auto
Ouest-France Immo
Ouest-France Emploi
Ouest-France Solidarité

Comparateur Assurances
Infocale

Angers Brest Caen Clermont-Ferrand Le Mans Lille Lorient Marseille Montpellier Nantes Nîmes Quimper Rennes Toulon Tours Vannes
Antibes Brignoles Cagnes-sur-Mer Cannes Draguignan Fréjus-Saint-Raphaël Golfe de Saint Tropez Grasse Hyères La Seyne Menton



Les applications mobiles **Ouest-France** disponibles en téléchargement

maville

par



© Copyright maville.com | WEB66

